

Dans ce
numéro :

Edito	1
Tiers Payant	1
Uri Hauts de France	2
Santé	3
Formation	3
Logement	4
« 80 ans du SGEN »	4

Edito, par Jean-Luc Vassaux



Noël c'est du passé mais était-ce bien Noël pour tous ?

Depuis plusieurs années le pouvoir d'achat des retraités diminue

- Pas d'augmentation des pensions mais :
- Des prélèvements sociaux en constante progression
- Un reste à charge de plus en plus important sur les frais médicaux et les frais d'hospitalisation
- Des dépassements d'honoraires frisant l'indécence
- Des dépenses énergétiques de plus en plus lourdes
- Les frais liés à la vie courante qui s'envolent
- Le prix des mutuelles qui flambent avec l'âge pour certaines
- Le prix d'hébergement en maison de retraite qui effraye

Tout ceci pour dire qu'un nombre de plus en plus important de retraités n'arrivent plus à « joindre les deux bouts ». Ils sont obligés de se priver pour ne pas terminer le mois en négatif : ce sont souvent les dépenses liées à la vie courante (alimentation, eau, chauffage, électricité, téléphone, loisirs etc.) qui sont sacrifiées pouvant entraîner malnutrition, problèmes d'hygiène, désocialisation, et refus de soins, pour au final le risque d'hospitalisation d'urgence.

De plus en plus de retraités s'inscrivent au « resto du cœur » ou reprennent une activité lucrative. Je pense que nous allons devoir prendre la mesure de ces situations afin de pouvoir y répondre en terme de revendications et d'actions sur notre territoire en alertant CCAS, CLIC, services sociaux en général.

Au travail! Meilleurs vœux à chacune et à chacun pour 2018!

La généralisation du Tiers Payant en question?

Le Tiers Payant est désormais accessible sur la plupart des actes médicaux. Hôpitaux, pharmacies, laboratoires d'analyses, dentistes... la plupart des professionnels le proposent et les patients le plébiscitent.

Il devient incompréhensible pour les patients que ce tiers payant puisse être accessible à certaines étapes de sa vie (maternité...) ou pour certaines pathologies (affections de longue durée...), et pas pour d'autres. Comme la plupart des pays d'Europe, la France doit s'ouvrir enfin à cette dispense d'avance de frais qui permet universellement la prévention et la lutte contre le renoncement ou le report des soins.

Pour la CFDT, cette dernière étape de la généralisation du Tiers Payant à la médecine de ville est indispensable dans la construction d'un véritable accès au soin pour chacun. Pour la CFDT, le retard validé par l'Assemblée nationale dans le PLFFS ne doit pas se transformer en renoncement Elle restera vigilante pour la mise en œuvre de ce droit dès 2018. (source :<https://www.cfdt.fr/portail/presse/>).

Dès janvier 2018, dans les Unions Locales et les Sections Syndicales de Retraités, faisons le point sur son application effective.

"UN CONGRES SOUS HAUTE TENSION"

L'URI-CFDT DE PICARDIE et celle du NORD-PAS DE CALAIS fusionnent.

La délégation de l'UTR de l'Aisne était composée de Jacqueline GRELET, Jean Bernard MARCHAL, Yves DUCHEMIN et de Jean Luc VASSAUX



Dès le premier jour le ton est donné, chacun se regardant en "chien de faïence". Frédéric MASSEZ, Secrétaire de l'Uri Picardie a dans le rapport d'activité mis en avant le travail réalisé par l'équipe sortante (continuité de l'adhésion, formations gratuites pour les adhérents et les structures, gestion maîtrisée des mandats, stabilité de l'exécutif etc.). Plusieurs syndicats sont intervenus : certains en qualifiant la fusion "d'absorption agressive", d'autres en critiquant l'activité du bureau sortant, d'autres enfin plutôt satisfaits du travail réalisé. Suite à ces débats le rapport d'activité de l'Uri Picardie a été rejeté à 54,40%. Le traité de fusion a été adopté par les Picards à 75,6% puis par l'ensemble des deux Uri rassemblées à 93,18 %, et les statuts à 89,30%.

La région URI "Hauts de France" est née.

Les congressistes ont procédé à l'élection des membres du bureau régional : résultat décevant pour la Picardie puisque seuls 13 picards sur 38 membres ont été élus. L'ex-secrétaire et l'ex-trésorière de l'Uri Picardie n'ont pas passé la barre fatidique des 50% et donc ne sont plus élus. La chargée du dossier protection sociale quant à elle a été éliminée à cause de la parité stricte. Sur l'ensemble des collègues, ce sont huit candidats picards qui ont été écartés.

Le nouveau secrétaire général de l'Uri "Hauts de France", issu du SGEN -CFDT se nomme Michel CREPIN, il était jusqu'alors secrétaire de l'Union Territoriale Interprofessionnelle de l'Artois-Douaisis.

Dans son intervention de clôture celui-ci s'est voulu rassurant et rassembleur prêt à travailler avec les syndicats qui le voudront bien. Il a réaffirmé la priorité à la proximité et au développement (20% sur 4 ans), il a également indiqué vouloir développer la fidélisation avec comme message fort : "passage de salarié adhérent à celui de retraité adhérent".

Michel CREPIN a aussi parlé d'une répartition équitable des moyens sur tout le territoire permettant la prise en compte de la proximité. Il a également évoqué un partage transversal des dossiers.

"Des choix, des actes", c'est ce que l'on attend aujourd'hui du nouvel exécutif régional.

Depuis janvier 2016, tous les salariés doivent bénéficier d'une complémentaire santé de groupe dans leur entreprise, prise partiellement en charge par leur employeur.

Mais, les personnes qui ne sont pas dans l'emploi ne disposent pas de cet avantage, qu'il s'agisse des retraités, des chômeurs ou des personnes sans emploi régulier. Au moment du passage à la retraite, les anciens salariés perdent l'avantage du contrat de groupe de leur entreprise. Ils doivent donc acquérir une complémentaire à titre individuel. Or, les contrats individuels, à prestations égales ont un coût plus élevé qu'un contrat de groupe.

C'est la raison pour laquelle la CFDT Retraités a mis en place, pour ses adhérents et leur famille, des contrats de groupe. Dans ces contrats de groupe, responsable et solidaire, pas de délai de carence, vous êtes pris en charge au premier jour de votre adhésion, pas de sélection des adhérents en fonction de l'âge ou de l'état de santé.

UTR de l'Aisne propose pour ses adhérents, s'ils le souhaitent, d'adhérer à l'une ou l'autre mutuelle, complémentaire-santé à un tarif de groupe :

La MGEN-FILIA, avec l'ensemble des syndicats de l'Union Confédérale des Retraités CFDT (UCR).

La CCMO avec qui elle a signé un contrat de groupe comme l'UTR de la Somme et celle de l'Oise.

Plus d'informations sur le site de l'UTR : <http://cfdt-retraites-aisne.fr/>

Conférence-débat : "Faut-il supprimer les complémentaires-santé?" par Y. Vérollet, secrétaire national de l'UCR. Mercredi 31 janvier 2018, de 9h30 à 12h30 à Arras, Maison Saint Vaast, 103 rue d'Amiens.

Possibilité de covoiturage (pris en charge par l'UTR) et de repas sur place (10 €). S'inscrire auprès des ULR, SSR ou du syndicat.

Formation :

La formation est de la responsabilité de l'Union Régionale des Retraités « Hauts de France ». Le Conseil a adopté le plan de formation régional pour l'année 2018, lors de sa séance du 18 décembre 2017 ; Ont été retenues, dans le livret 2018 de l'UCR :

« Prendre sa place à la CFDT », 2 jours, à Beauvais, Saint-Quentin, Cambrai ou Arras (3 sessions, si nécessaire)

« Conduire une réunion », 1 jour, à Soissons.

« Découvrir Gasel », 1 jour à Saint-Quentin

« Ecrire pour être lu », 2 jours à Saint-Quentin

« Répondre aux questions retraites », 1 jour à Lens

« Les systèmes de retraite », 2 jours, à Lens

« Accueillir les nouveaux retraités », 1 jour, 3 à 6 sessions, réparties sur le territoire (dont une à Château-Thierry le 15 mars 2018). « Accueillir les nouveaux retraités, 2 jours, EXPERIMENTATION à Beauvais.

D'autres formations pourraient avoir lieu, hors catalogue, si les demandes sont suffisamment nombreuses : « mieux comprendre la fiscalité et les mécanismes financiers », « rôle et place des retraités dans le logement », « informatique : word, excel, publipostage,... », « réseaux sociaux », « sensibilisation à Opéra », « sensibilisation à Gasel », « structurer le développement », « trésor-syndicat », « secrétaire d'Union », « égal accès aux soins et parcours de santé ».

Si vous voulez vous inscrire à une ou plusieurs de ces formations, contactez votre Union Locale ou votre SSR ou à défaut le syndicat (contact, page 4).





UTR de l'Aisne

45, rue de Guise
02100 Saint-Quentin

Téléphone : **09 54 99 67 74**
Site : <http://cfdt-retraites-aisne.fr/>

Directeur de Publication :
Jean-Luc Vassaux

jeanlucvassaux@gmail.com

Agenda :

Janvier 2018	10 janvier :	Bureau URR HdF à Cambrai
	17 janvier :	ULR Chauny
	18 janvier :	ULR Laon
	22 janvier :	ULR Soissons
	26 janvier :	ULR Saint-Quentin
	30 janvier :	ULR Sud de l'Aisne
Février 2018	31 janvier :	Conférence-débat à Arras ; Conseil URR HdF
	1er février :	Bureau UTR à Ch- Th
	15 février :	A.G. Laon
	5,6,7 février :	Conseil UCR à Bierville
Mars 2018	13 février :	Bureau URR HdF
	15 mars :	Formation à Ch-Th
	16 mars :	Conseil UTR Soissons
	19 mars :	ULR Soissons
	20 mars :	Bureau HdF à Cambrai
	22 mars :	ULR Laon
	23 mars :	ULR Saint-Quentin ULR Sud de l'Aisne

Enquête Logement

La question du logement prend une place de plus en plus importante dans les conditions de vie des retraités :

- D'abord sur le poids que représente le coût du logement dans le budget des ménages.
- La perte d'autonomie entraîne des questions difficiles à gérer en matière de maintien dans un logement mal adapté et de mobilité résidentielle.
- Enfin, les logements des personnes âgées, faute d'investissements, ne sont plus aux normes, notamment en termes d'isolation thermique, ce qui peut générer une précarité énergétique.

Cette enquête permettra de mieux cerner les problèmes de logement des retraités, de se les approprier pour les soumettre aux acteurs et aux institutions dans lesquelles la CFDT est représentée.

L'enquête est en ligne. Pour la saisie, cliquez sur le lien :

<http://cfdt.net-survey.eu/SurveyManager/surveys/cfdt/logementucr/Ethnos.dll>

La clôture de l'enquête est fixée au 31 janvier 2018.

Pour ceux qui le souhaitent, il sera possible de remplir l'enquête lors des différents conseils des Unions Locales, en janvier 2018.

Les camarades de la SSR ont fêté les 80 ans du SGEN-CFDT à Chauny

Le 14 décembre, des adhérents de la SSR SGEN Aisne se sont réunis à Chauny, en compagnie de deux militants de la Somme et d'Yves Rivière qui suit la région pour l'Union fédérale des retraités. Le tour de table a permis de confronter la diversité des raisons de l'engagement syndical, fondé sur les valeurs de la CFDT le plus souvent, sur le fait que le SGEN syndique tous les personnels de l'Éducation Nationale, de la maternelle à l'Université. On a évoqué aussi, les crises, (2003) les moments de doutes, (1993, 1995) les succès (2017). Ces engagements se sont naturellement prolongés dans le syndicalisme retraité, sur ses deux « jambes » : à la SSR et dans les Unions Locales. Le « futur » : Continuer à faire progresser la SSR et prendre plaisir à se rencontrer, échanger, faire « ensemble ». Ce moment convivial a été prolongé par un apéro pris en commun.

